



Montréal, le 26 novembre 2013

Raphaël Lescop
rlescop@lechasseuravocats.com
Ligne directe : 514 845-0114

PAR SDÉ ET MESSAGER

Me Véronique Dubois
RÉGIE DE L'ÉNERGIE
800, Place Victoria
2^e étage, bureau 255
Montréal (Québec) H4Z 1A2

Objet : Dossier R-3854-2013
Demande relative à l'établissement des tarifs d'électricité pour
l'année tarifaire 2014-2015
N/D : 1040-13

Chère consœur,

La présente vise à répondre à la vôtre du 22 novembre 2013 au nom de notre cliente, l'Union des municipalités du Québec (« UMQ »). Ainsi :

- le panel de l'UMQ sera composé de Pierre Prévost, consultant et analyste désigné de l'UMQ, ainsi que de représentants de la Société des transports de Montréal (« STM ») et de la Ville de Montréal, responsables des équipements municipaux visés par le nouveau tarif « LG ». Ces représentants sont : 1) Vincent Lajeunesse, ingénieur au département « Soutien opérationnel et exploitation, métro » de la STM; 2) André Marsan, chef exploitation du département « Usines de production d'eau potable » ou Michel Trottier, ingénieur au sein du même département, à la Ville de Montréal; 3) Richard Fontaine, directeur du département « Épuration des eaux usées, Service de l'eau » ou Pierre Gascon, ingénieur au sein du même département, à la Ville de Montréal;
- nous informerons la Régie dès que nous aurons identifié le représentant des départements « eau potable » et « épuration » de la Ville de Montréal qui fera partie du panel de l'UMQ. Aussi, comme Hydro-Québec, l'UMQ se réserve le droit d'ajuster la composition de son panel en fonction du déroulement de l'audience;
- le panel de l'UMQ demande une durée 45 minutes pour la présentation de sa preuve, incluant 25 minutes consacrées à la présentation sommaire du mémoire de l'UMQ par Pierre Prévost;
- l'UMQ n'envisage aucun moyen préliminaire;
- l'UMQ évalue de façon préliminaire à un total de 30 minutes le temps requis



pour contre-interroger les panels 2 et 4. Elle ne prévoit pas contre-interroger les autres panels;

- l'argumentation de l'UMQ sera présentée par le soussigné et nous demandons une durée de 45 minutes à cet effet.

Espérant le tout conforme, nous vous prions d'agréer, chère consœur, l'expression de nos salutations les plus distinguées.

LECHASSEUR AVOCATS

(s) Raphaël Lescop

Raphaël Lescop
RL/mb